

Essertines-sur-Rolle



CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORÉ DEMANDE DE DÉROGATION ART. 16 LPrPNP

Affichage au pilier public du 03.09 au 02.10.26

Compétence municipale

Propriétaire	Philip Najmann
Situation	Route de Beauregard 19
Parcelle n°	186
Zone	

Arbres à abattre

Nombre	Essence	Circonférence	Hauteur	Âge	État
2	érables				malades

Plantations compensatoires

Nombre	Essence	Circonférence	Hauteur max.	Distance aux limites
2	À définir			

Préavis du Garde forestier

Préavis positif. Les deux arbres étaient collés aux pieds et avec le déracinement du premier, le second s'est levé à la base. Il existe un risque pour les bâtiments.

Préavis du service technique

Les éléments du dossier (formulaire, plan, photographies) peuvent être consultés à l'administration communale durant les horaires d'ouverture.